

Rédiger en Facile A Lire et à Comprendre (FALC)

RS6729 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	125, 136
Formacode(s)	44025, 44024, 46354
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2024
Date d'échéance	19/07/2027

Certificateur(s)

MARION ENVAIN · SIRET : 88819043600012

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECRIRE ET RACONTER	90878808600019	Former
IRTS NORMANDIE-CAEN ARRFIS	41398430300029	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise des compétences relatives à la rédaction de communications accessibles par le Facile À Lire et à Comprendre pour tous les professionnels amenées à communiquer avec des personnes en situation de handicap et/ou toutes autres difficultés de compréhension.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Identifier le contexte d'une demande de rédaction en FALC
2. Constituer le référentiel d'information nécessaire à la rédaction du document
3. Rédiger des documents en facile à lire et à comprendre (FALC) pour les rendre accessible à son public cible
4. Mettre en place un comité de lecture pour valider le document FALC

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification s'adresse à des professionnels amenées à communiquer avec des personnes en situation de handicap et/ou toutes autres difficultés de compréhension qui devront justifier de ce statut.

Pour les personnes certifiées par la voie de l'expérience, une expérience professionnelle est demandée.

Cette expérience doit être soumise, par lettre de motivation ou par audio, ou par entretien téléphonique, en fonction des capacités de chacun.

La

durée de l'utilisation du FALC,

son contexte de mise en oeuvre et son public cible devront être justifiés.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Les membres du jury de certification sont au nombre de quatre (externes) :

- Fonction du président, un infirmier en pédopsychiatrie ayant une connaissance du FALC et du handicap - médico-

social, social

et ayant utilisé le FALC avec des adultes en situation de handicap, enfants en situation de handicap et leur famille.

- Un responsable qualité en établissement de santé et spécialisé parcours patient - utilisateur quotidien du FALC.
- Un éducateur jeune enfant, en connaissance et utilisation du FALC avec des personnes en situation de handicap, avec des personnes ne maîtrisant pas la langue et avec des jeunes enfants.
- Une personne en situation de handicap, experte du FALC.

Ce jury est un jury de première intention, il est prévu de compléter cette liste avec le recrutement de membres du jury suppléants.

Les membres du jury seront sélectionnées sur les critères suivants :

- connaissance du médico-social
- connaissance du handicap
- connaissance du FALC et utilisation
- prise de recul et veille sur l'accessibilité et sur le FALC

Les jurys seront formés au préalable, ils recevront à l'issue de la formation le guide du jury reprenant les grandes lignes des obligations et signeront la charte déontologique.

Base légale

Date de décision	19/07/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2027
Date de dernière délivrance possible	19/01/2028

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6729/>

Où se former

Formations référencées	4
Organismes	3
Régions couvertes	2
Prix indicatif	994 € – 1 548 €
Durée	14 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	37
Parcours menés à terme	34
Taux d'achèvement	92 %
Période	09/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	43
Montant total engagé	50 177 €
Coût moyen par dossier	1 167 €
Durée moyenne	16 h
Période	07/2025 – 08/2026
France compétences	90 %
Reste à charge titulaire	7 %
Entreprise	2 %
France Travail	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.